

Rédacteur-Gérant
Ch. MAURY.

RÉDACTION ADMINISTRATION ET VENTE:
Lyon, 30, Rue Impériale
(provisoirement dénommée, rue de la République)

Toute plume spirituelle et humoristique
ses grandes entrées à la Comédie politique.

Les Manuscrits non insérés ne sont pas conservés.

PRIX DU NUMÉRO
Rhône et Départements limitrophes... 15 C.
Départements non limitrophes et gares. 20 C.



Directeur-Administrateur
Adolphe PONET.

ABONNEMENTS :

Un an, 11 francs. — Six mois, 6 francs.
Étranger le port en sus.

Pour abonnements envoyer un mandat-poste ou un chèque
sur une maison de banque de Lyon
à l'adresse de M. Ponet, directeur du journal.
Ou encore autoriser l'administration à faire recouvrer la
somme par la poste dans le courant du mois.

Le Journal est mis en vente le Samedi matin.

Annonces..... 25 cent. la ligne
Réclames..... 50 cent. —

Les Annonces sont reçues exclusivement chez M. V. Fourcade,
rue Confort, 14, à Lyon.

LA COMÉDIE POLITIQUE

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

75

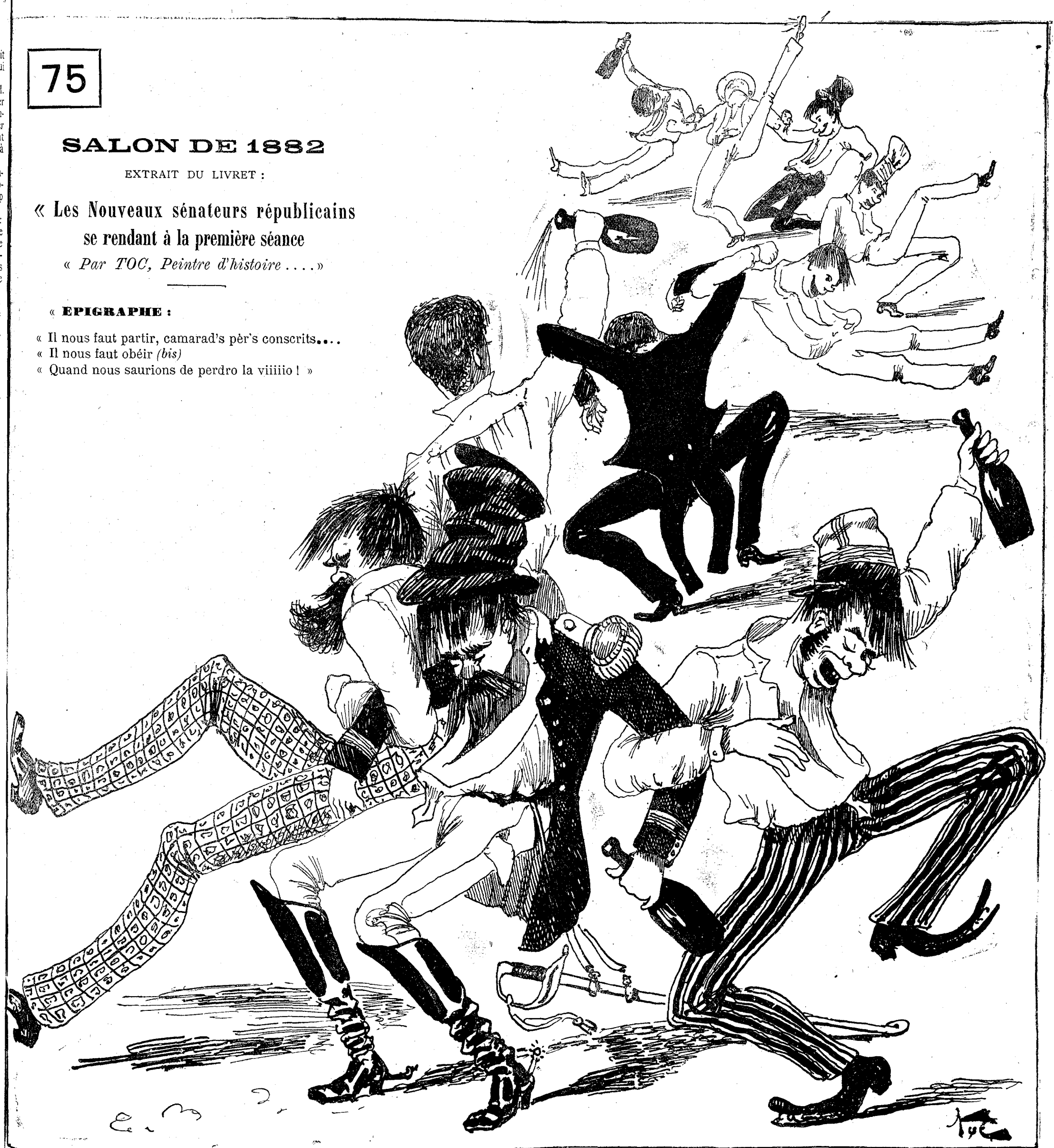
SALON DE 1882

EXTRAIT DU LIVRET :

« Les Nouveaux sénateurs républicains
se rendant à la première séance
« Par TOC, Peintre d'histoire »

« EPIGRAPHE :

« Il nous faut partir, camarad's pèr's conscrits...
« Il nous faut obéir (bis)
« Quand nous saurions de perdre la viiiiio ! »



L'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la COMÉDIE POLITIQUE, en dehors de son édition ordinaire, du prix de 11 francs pour l'abonnement d'une année, publie, à partir du 1^{er} janvier 1882, une édition spéciale dite ÉDITION DES COLLECTIONNEURS, tirée sur papier vélin, imprimée et coloriée avec un soin spécial et un luxe tout particulier et qui est livrée à nos abonnés d'un an pour le prix de 30 francs, y compris les suppléments.

Un grand nombre de souscriptions nous sont parvenues en peu de jours à cette édition, qui pour le premier semestre de 1882 ne sera tirée qu'au chiffre de 500 exemplaires par semaine.

Nous engageons donc nos lecteurs à se hâter de souscrire. Ceux de nos abonnés dont l'abonnement n'expire pas au 1^{er} janvier courant pourront, en payant une soule proportionnelle et en complétant leur abonnement à une année, recevoir à partir de ce premier janvier l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS.

Ceux de nos abonnés du premier janvier qui au moment où ils tirent ces lignes auront déjà renouvelé leur abonnement pourront également, jusqu'au 1^{er} février prochain, souscrire à l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS en payant la soule.

Aucun exemplaire de l'ÉDITION DES COLLECTIONNEURS ne sera livré à l'acheteur au numéro. Mais il sera envoyé un numéro spécimen à toute personne qui, désireuse de s'abonner à cette édition, en fera la demande par lettre affranchie.

Timeo Danaos et dona ferentes



Comme le latin est langue morte depuis longtemps et à la veille, paraît-il, d'être définitivement enterrée, comme, de plus, le vers du poète est passé depuis longtemps aussi à l'état de proverbe français, je ne puis que répéter :

« Je crains les Grecs, même porteurs... d'étrennes (mettons étrennes). »

S'il l'antiquité craignait le Grec simple, combien, l'expérience aidant, devons-nous nous défier du Grec doublé de Gênois ou du Gênois doublé de Grec !

Or S. E. le ministre des affaires étrangères a offert de jolies étrennes aux réactionnaires. On n'a parlé que de ça quinze jours durant : « Miribel et Prud'homme, Weiss et Canrobert, Canrobert et Miribel, Prud'homme et Weiss. »

Et bien ! ça ne m'a nullement influencé : il y a, en effet, bien des considérations avec lesquelles il faut envisager ces brusques revirements, qui, au résumé, sont tout bonnement dans la logique des choses.

Prenons l'armée, par exemple.

Personne n'ignore que les sans-culottes Berthaut, Gresley, Farre ont été successivement ministres de la guerre loyalement républicains.

Personne n'ignore non plus qu'ils ont donné, en cette situation, une mesure maxima d'incapacité notoire, de mesquine rancune, de plate adulation, en un mot de tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus inepte, ridicule et pernicieux.

Survient la désastreuse entreprise tunisienne : les résultats ne se font pas attendre, et nous donnons en spectacle une magistrale désorganisation de l'armée française ! Tout est donc à refaire !

Comment veut-on que Gambetta, qui est la personification de la guerre, comme le rameau d'olivier est le symbole de la paix, comment veut-on que Gambetta, en prenant la responsabilité du pouvoir, ne s'applique pas immédiatement à un travail colossal de réorganisation ?

Ceci était tout naturel. Il était naturel aussi que cette tâche fût confiée, cette fois, à des hommes compétents.

Il n'y a pas dans le parti républicain : voilà la seule conclusion à établir. Quand on voit un homme comme Gambetta amené par des nécessités absolument personnelles à renoncer au parti républicain, c'est que ce parti, après toutes les occasions invraisemblables qu'on lui a données pour se produire, n'a démontré que vide et néant.

J'ai pris l'armée comme exemple : cela s'applique à tout le reste.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi accuser Gambetta d'agir seulement sous le coup de nécessités absolument personnelles ?

Ah ! la preuve n'en est pas compliquée : il n'entend rien aux affaires étrangères, pas plus, sinon moins, que son uhlan Spuller. C'est pour cela qu'il a pris Weiss.

Il s'est trouvé contraint de prendre Campenon à la guerre : c'est pour cela qu'il a pris Canrobert et Miribel.

Pour ce qui ne le touche pas de si près, peu lui importe ! Bert à l'instruction publique, Cazot à la justice, Rouvier au commerce et Hérold au... Père-Lachaise !

Quelle drôle d'idée aussi Hérold a-t-il eue d'aller

consommer un déjeuner chez Gambetta le 15 décembre !... Il n'a jamais pu le digérer !

Gambetta lui a-t-il persuadé qu'un enfouissement officiel de préfet de la Seine complèterait dignement les réceptions du jour de l'an et serait un gage de plus offert à l'infâme réaction ? Hérold a-t-il consenti à pousser la couleur locale jusqu'à se prêter à la cérémonie à époque fixe ?

Personne n'en sait rien.

Quant à moi, ça m'est aussi peu désagréable qu'au petit mari de M^{me} Floquet.

En fait d'idées drôles pour étrennes, on en a eu une cocasse en détournant de ses devoirs ce pauvre diable de Labordère.

Décidément, ce n'est pas un malin non plus. Il aurait fait une si bonne enseigne de marchand de vin-traiteur !!

AU MAJOR LABORDÈRE.

On aurait représenté un bel officier avec beaucoup d'épaulettes et de décorations autour cassant un grand sabre plutôt que de s'en servir pour décapiter plusieurs hommes du peuple.

Il devenait un cliché légendaire entre les quatre sergents de La Rochelle et le serment du Grütli !

C'était un prix uniforme et fait à l'avance par tous les barbouilleurs :

1 fr. pour le major.

2 fr. pour toutes ses épaulettes.

3,50 pour son grand sabre cassé.

Et 0,50 pour les *plusieurs hommes du peuple*.

Total : 7 francs, et grandeur naturelle, encore !

Mais tout est changé :

D'abord il n'est plus major.

Ensuite on l'a vu. Quelle déception et quel effet raté ! A présent on ne paierait pas plus de cinq sous au barbouilleur pour le major !

Et puis, et puis, on a conté son histoire, et.... il n'a pas dit non.

Il n'a jamais cassé son sabre, il n'a jamais refusé de marcher sur Paris, parce qu'on ne le lui a jamais proposé.

Il a simplement refusé de garder une caserne de Limoges avec son bataillon, parce qu'un seul bataillon pour garder une caserne de Limoges ce n'était pas un effectif suffisant pour lui !

Enfin, il est sénateur.

Et dire que, s'il avait été moins pressé, il refusait carrément le strapontin qu'on lui offrait au Sénat : il demeurait fidèle à Galope-Canette, et Galope-Canette lui offrait sous peu, après Campenon, un joli logement laïque au Ministère de la guerre.

Après tout, Labordère ministre de la guerre, pour-quoi pas ? Gougeard est bien ministre de la marine !!!

Pour clore la fête des étrennes, Baccho a tenu à nous offrir un petit divertissement de famille, et avec des dames encore.

Il ne pouvait manquer d'utiliser Blanqui.

Blanqui, qui a toujours servi de prétexte à une foule de joyeuses parties, soit comme prisonnier inamovible, soit comme cadavre encore chaud, soit comme cadavre déjà froid, le 8 janvier, on l'a employé comme squelette insurrectionnel.

« — Alors... que la fête commence ! a dit Molinari neveu. Palsambleu ! truands... mais je crois que vous chassez sur mes terres !... Ce ne sont plaisirs de cuistres comme vous, mais ébaudissements de gens de qualité comme moi !... Ah ! vous voulez m'imiter, au bon temps de Baudin et de Noir (Victor) !... Attendez un peu... ! A moi, mon fidèle Camescasse et ses gardes ! Un joli bataillon carré, sabres au poing, et charcutez ces canailles ! !

Ce qui fut dit fut fait : on tapa d'estoc et de taille, et on lanqua les morceaux à la Bastille, y compris Louise Michel et d'autres personnes de divers sexes non cartées ?

Enfoncé, Piétri ! !

Si c'est pour ça que Baccho a fait rentrer les communards, il aurait dû le dire : on prévient dans ces cas-là ! ! !

Aussi méfions-nous, nous aussi, toujours et quand même ! !

HIREL.

Versailles, 12 janvier 82.

UNE SOTYSE



Un dessin de mon collaborateur Toc représentait dernièrement M. Grévy payant d'une croix de la Légion d'honneur les services de son pédicure.

Ce dessin était plus prophétique et moins chargé qu'il n'aurait pu le penser. Nous n'en sommes point encore à pédicurer. Mais un pas vient d'être fait dans le sens de la commodité façon d'acquiescer ses mémoires.

Oyez : Un M. Soty, architecte à Paris, a été, le premier de la nomination, nommé chevalier de la Légion d'honneur pour services exceptionnels.

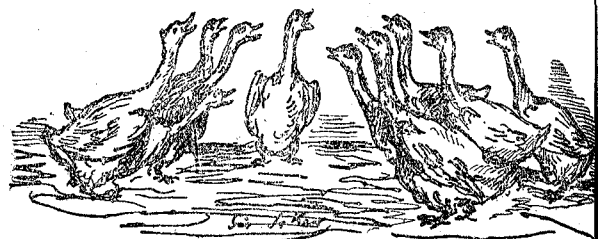
Or on ne connaît à M. Soty d'autres services exceptionnels que d'avoir dirigé les travaux de maçonnerie ayant pour d'ajouter une aile à l'hôtel que M. Jules Grévy s'est récemment sur ses économies et sur le boulevard Malesherbes.

Quelle remise il a dû consentir sur ses honoraires, l'architecte Soty ! ! !

Mais croit-on que nous soyons encore bien loin du pédicure ?

RAOUL.

LES JABLOCHKOFFS SÉNATORIAUX



Nous l'avons, en dormant, Messieurs, échappée belle !...

Le citoyen Aynard (Edouard pour les boursicotiers), s'était présenté, puis retiré, mais qui n'avait fait qu'une fausse sortie, comme un gros finaud qu'il prétend être, le citoyen Edouard Aynard a essayé de se présenter que même aux suffrages des électeurs sénatoriaux du Rhône a obtenu 57 voix.

57 voix !... Comme la majorité absolue était de 162 voix, 105 voix plus, rien que ça, et ça y était : le Sénat ne comptait une tête — oh non ! — mais une remarquable bedaine, une cinquantaine de mètres de boyaux de plus. Déjà avait reçu avis à la Questure du palais du Luxembourg faire réunir en un seul les trois fauteuils les plus va installés dans les parages des centres et d'en faire toutes les carcasses d'une doublure en fer forgé. Quelles dispositions même étaient décidées en principe ayant but de faire reculer les murs des couloirs et de faire reculer les chambranles des portes, le tout à seule fin de rendre possible à cette pelote de lard lyonnais l'accès éventuel la salle des délibérations.

Le résultat du scrutin de dimanche vient de faire commander tous ces travaux d'art...

C'est heureux pour le budget, qui allait encore en obérer. Mais c'est bien malheureux pour l'éloquence française, qui, Mangini disparaissant, avait un besoin urgent d'Aynard pour la représenter dans la salle des pas-perdus et à la buvette et pour ne point trop laisser chômer les aphorismes solennels et majestueux dont font partie « L'horizon politique se rembrunit, » « On ne remplace pas une mère, » « Les officiers municipaux se transportent sur les lieux, » « Otez l'homme de la société, vous l'isolez, etc... etc... »

L'asphalte des trottoirs lyonnais est dans la désolation. Lui qui gémait depuis tant d'années sous le poids de l'homme politique Aynard et qui avait compté sur le scrutin sénatorial pour l'en débarrasser !...

Au reste, il est condamné à bien d'autres épreuves encore l'asphalte des trottoirs lyonnais...

Il ne reverra guère, il est vrai, Vallier, qui remporte chevelure sale avec ses fautes d'orthographe au palais du Luxembourg.

Le voilà, de plus, débarrassé de l'avoué Munier, que le scrutin sénatorial vient d'envoyer chez les pères consens où l'emploi des ganaches était pourtant déjà assez bien tenu par les Gilbert Boucher, les Demôle, les Salneuve et autres.

Mais il lui reste l'avoué Ducreux, une sorte de sous-Mangini qu'un Comité ni chien ni loup avait offert aux suffrages des électeurs — car il était, paraît-il, indispensable que le département du Rhône envoyât au Sénat un avoué, en activité ou en retraite, et que la Compagnie des Dombes trouvât représentée, sinon par son président, du moins par son chef du contentieux.

Et il aura, de plus, le pauvre asphalte des trottoirs lyonnais à subir longtemps encore les coups de talon dépités de Flottard, le plus grand économiste qu'on ait jamais vu à Saint-Genis-Laval.

D'ailleurs, je vous l'avouerai franchement, je suis content des élections sénatoriales en général.

Les Sénats ont été de tous temps des assemblées composées de toutes les illustrations du pays.

Le Sénat de Rome compta dans ses rangs, si je ne me trompe, César, Cicéron, Marius, Pompée, Sylla et Octave.

En France, sous le premier Empire, les sénateurs s'appelaient Laplace, Berthollet, Lacépède, Bougainville, Serrurier, Kellermann...

Sous le second Empire ils eurent nom La Rochejaquelein, Delangle, Dupin, Dumas, Leverrier, Ingres, Mérimée, Sainte-Beuve, Darboy, de Ségur d'Aguesseau, Géméau, Pellissier.

Sous la République opportuniste, en dehors même d'illustrations telles que Ronjat, Huguet et Malens, qui y sont déjà, on va y compter désormais Barbey, Garrison, Maillat, Farine, Mathey, Rubillard, Chiris, Carquet, Jambard... et Goguet le mari de Goguet.

La vieille tradition est donc conservée et élargie d'un Sénat composé des illustrations du pays, et viennent les graves questions à examiner, par exemple, la façon d'accommoder le turbot, les hautes solutions ne se feront point attendre.

Le prestige de la France gagne de proche en proche, l'univers ne tardera pas à en être ébloui.

Il n'aura manqué que l'élection d'Aynard pour que l'éblouissement fût instantané.

ABEL DUCANGE.

L'administration de la COMÉDIE POLITIQUE envoie gratuitement quatre numéros consécutifs sur demande affranchie aux personnes qui, avant de s'abonner, désiraient connaître l'esprit du journal.

Après ces quatre numéros, le service est continué d'office et une quittance d'abonnement pour une année est remise à la Poste pour être recouvrée, à moins que dans l'intervalle on n'ait renvoyé le dernier ou l'un des derniers numéros reçus avec la mention REFUSE inscrite sur la bande, ou que l'on n'ait fait connaître son intention de ne s'abonner que pour six mois.

Il est bien entendu que les quatre numéros d'essai ne comptent point dans l'abonnement qui pourra être contracté.

ROUSTANADES



Acquitter M. Rochefort, ce serait déclarer que M. ROUSTAN EST UN VOLEUR ET QU'IL MÉRITE D'ÊTRE FUSILLÉ COMME UN BANDIT.

(Plaidoirie de M^e Cléry, avocat de Roustan.)

QUESTION. — Rochefort est-il coupable d'avoir publié des imputations diffamatoires ou injurieuses contre M. Roustan ?

RÉPONSE. — Non.

(Verdict du Jury.)

Or à l'occasion de sa rentrée triomphale à Tunis, le consul Roustan a adressé à la demi-douzaine de flagorneurs cosmopolites qui étaient venus au devant de lui un discours d'où j'extrahis ceci :

L'épreuve a été rude. Vous en savez le résultat. Il n'a pas ébranlé la confiance que le gouvernement de la République avait mise en moi.

Je suis revenu d'abord comme l'honnête homme qui a le droit et peut-être le devoir de se représenter devant d'honnêtes gens. Je suis revenu ensuite parce que mon retour est un signe de la ferme intention du gouvernement de maintenir le résultat acquis, parce que mon nom, par un honneur chèrement payé, est devenu comme le synonyme de la continuation de l'œuvre française en Tunisie.

Mon nom, Messieurs, vous me permettrez de vous en parler. Vous savez qu'on a employé pour le salir des calomnies de toutes sortes. Mais devant vous j'ai le droit de dire que ce nom je le porte assez haut pour que toute cette fange, toutes ces ordures ne puissent l'atteindre.

Telle est, reproduite textuellement, une partie du discours de Roustan lors de sa rentrée triomphale à Tunis.

RAOUL.

Si vous acquittez M. Rochefort, M. Roustan devra passer demain en Cour d'assises, et je vous promets que, dans ce cas, je requerrai contre lui bien plus sévèrement que contre M. Rochefort, car il serait coupable de forfaiture. Et ce ne seront pas quelques mois de prison qui suffiront : IL FAUDRA LES PEINES QUI FRAPPENT LES FONCTIONNAIRES COUPABLES DE FORFAITURE.

Si vous croyez que M. Roustan a trahi son pays, acquittez M. Rochefort, mais alors vous aurez déclaré que M. ROUSTAN EST UN PRÉVARIQUEUR ET UN INFÂME.

(Réquisitoire de M. le procureur général Dauphin.)

QUESTION. — Rochefort est-il coupable d'avoir publié des imputations diffamatoires ou injurieuses contre M. Roustan ?

RÉPONSE. — Non.

(Verdict du Jury.)

LES LYCÉES DE FILLES



De M. Prud'homme Joseph, à sa fille Prud'homme (Adélaïde), élève du lycée national de Sèvres.

Mademoiselle Prud'homme (Adélaïde) et chère fille, C'est en tant que père que je mets aujourd'hui la main à la plume et la plume dans l'encrier pour, avant tout, te féliciter de compter au nombre des élèves du lycée national de jeunes filles de Sèvres, lycée dirigé, ainsi que me l'a appris la République française (journal quotidien : 15 centimes), par la veuve de l'illustre homme d'Etat qui — dans ses patriotiques angoisses — oublia l'armée de l'Est dans les neiges des Vosges. Je veux dire M^{me} Jules Favre.

Quoique mon cœur de père ait ressenti d'intestinaux déchirements en te remettant entre des mains étrangères, mais cependant civiques, je suis heureux et j'oserai même dire fier de te voir dans ce lycée, où l'on te donnera une instruction qui, semblable à une clé irrésistible, t'ouvrira la porte de toutes les carrières libérales.

Que veux-tu être : médecinnesse, avocatesse, substitue, procureuse ?

Veux-tu te préparer à une de ces écoles militaires qui feront de toi — lorsque le progrès aura enfin tranché les têtes multiples de l'hydre du militarisme et des armées permanentes — une officière de la garde nationale et citoyenne ?

Ouvre-moi, chère fille, ton cœur par la poste — affranchir — et qu'en apprenant à quelle carrière tu te destines mes entrailles de père et les entrailles de mère de la tienne, M^{me} Prud'homme Anastasie, tressaillent d'une émotion douce, mais cependant contenue.

C'est avec ce tressaillement que j'ai l'honneur d'être, ma fille,

Ton père,

JOSEPH PRUD'HOMME.

De la même au même.

Eh bien, papa, ce n'est pas drôle du tout, ton lycée, et je crois bien que je vais m'y ennuyer à mourir. Il y a bien notre professeur de législation comparée, un petit blond qui rit toujours.... Tu me demandes ce que je veux faire. Une chirurgienne, si tu veux, ça m'irait assez. Seulement je ne sais pas au juste ce que c'est que la profession médicale. Deux mots d'explication, et je te dirai définitivement si ça me va.

Ta fille,

ADÉLAÏDE.

Du même à la même.

Chirurgienne...., chère fille....! chirurgienne...., doctoresse...., médecinnesse....! Du haut de leurs scalpels et du

nitrate acide de mercure feu Ambroise Paré et le docteur Ricord te contemplent.

Ils te contemplent!... Que dis-je... ils t'admirent!

Chirurgienne! Cette mission est grande et élevée. C'est, ma fille, un bien beau rôle que celui qui consiste à retrancher les membres corrompus, gangrenés ou dévoyés de la grande société française.

Déjà je te vois le bistouri en main, taillant avec courage et cet instrument tranchant, en pleines chairs.

Tel l'illustre Paul Bert... Peut-être, ma fille, des partisans des régimes déchus te diront qu'il ne convient pas que la femme coupe d'autres viandes que la rouelle et le pot au feu. Ferme, ô ma fille, les oreilles à ces conseils, dictés par un obscurantisme qui voudrait mettre l'éteignoir sur les réverbères de la civilisation.

Chirurgienne...! Va... va... va...!

Ton père, dont le cœur bondit d'un légitime orgueil,

PRUD'HOMME JOSEPH.

De la même au même.

Eh bien! non, mon petit papa, je ne serai pas chirurgienne. J'ai trop peur de voir du sang. Je préférerais être substitue. Qu'est-ce que c'est qu'un substitut? Je sais bien que ça se tient dans les parquets et devant les tribunaux... Ainsi l'autre jour je voyais dans le journal qu'on avait jugé une affaire à huis-clos.

Le substitut y assistait-il ?

Réponds-moi vite.

Ta fille,

ADÉLAÏDE.

Du même à la même.

Ma fille,

Tu veux être substitue... sois-la. Ma volonté paternelle se confond dans ta volonté filiale, et je veux ce que tu veux.

Substitue, ton devoir sera de requérir l'application de la loi contre ceux qui seront accusés de t'avoir violée — de l'avoir violée veux-tu dire — et surtout contre les journalistes que l'on appelle réactionnaires.

Sois, du reste, rassurée : rien ne se passera dans l'enceinte du palais de Thémis et de justice sans que tu y assistes, et, si parfois de pudiques rougeurs viennent à monter à ton front virginal, tu sauras te souvenir qu'il n'y a plus, sous la toge de la magistrature, de femme, mais seulement une substitue.

De vils écrivains — ceux que ci-dessus je n'ai pas hésité à qualifier de réactionnaires — pourront peut-être te prendre à partie.

Ainsi l'ont fait les rédacteurs du journal la Comédie politique, que je me permettrai de qualifier d'immonde, à l'endroit de notre cousin Bulot, substitut à Lyon...

Aussi je préférerais te voir choisir une autre carrière.

L'armée ne te sourit-elle pas ?

Ton père qui préférerait te voir, etc., etc...

JOSEPH PRUD'HOMME.

De la même au même.

L'armée... ? Oui! Seulement il y a quelque chose qui me taquine.

L'autre jour, nous nous promenions près d'un peloton de soldats qui apprenaient l'exercice.

Le caporal disait à un des soldats :

— N. D. D., rentrez les épaules et le ventre. Un bon soldat doit toujours avoir les épaules en arrière et le ventre effacé.

Alors il y aura des moments dans l'existence d'une femme où elle ne pourra pas être bonne soldate.

Comment concilier cela avec les exigences du métier militaire ? Si la République était bien gentille, elle décréterait que, seuls, les messieurs sont chargés de perpétuer l'espèce des petits républicains.

Toi qui connais un ministre, parle-lui donc de cette idée.

Ta fille,

ADÉLAÏDE.

De la même au même.

Papa, papa, je n'ose pas t'avouer cela. Figure-toi... le petit blond qui riait toujours... Eh bien! je ne puis plus faire un bon soldat.

Ta fille toute honteuse,

ADÉLAÏDE.

Du même à la même.

Ma fille, il est dans la vie de l'homme — être fort, — comme dans celle de la femme — être faible, — des circonstances douloureuses.

Telle est la circonstance présente. Tu as été victime, ô ma fille, d'un irréparable accident, dont l'auteur s'est dérobé à ma juste vengeance, qui aurait en sus été paternelle.

Eh bien, ma fille, permets-moi d'espérer que cet accident... la République l'adoptera.

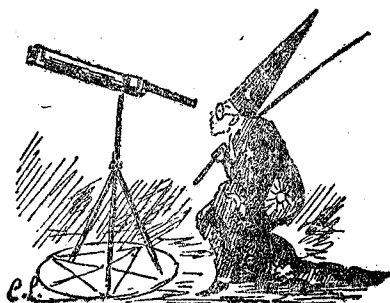
C'est dans cet espoir qu'en recommandant à tes meilleurs soins le parapluie que je t'ai confié j'ai l'honneur de te présenter les pressées civilités de ta mère Anastasie Prud'homme, mon épouse, de ton frère Anatole Prud'homme, qui a en même temps l'honneur d'être mon fils, et celles propres de ton père,

JOSEPH PRUD'HOMME.

Pour extrait :

DANIEL.

PRÉDICTION POUR 1882



Or c'était à Longchamps jour de grande revue, Et les opportunistes, foule énorme, cohue, La Chambre et le Sénat avec leurs présidents Et leurs bureaux, au loin massés sur quatre rangs, Profilant l'horizon de redingotes noires Et de crânes polis comme de vieux ivroires.

Napoléon-Grévy, sur son cheval, Billard, Caracolait. Autour de l'austère vieillard, Léon-Renault-Roustan (rien ici de Madame Mussali), Paul avec Albert, chers à son âme, Fournier-Beauharnais, Pittié-Lannes, Murat-Wilson, Cambacérès-Dauphin et cætera Cavalcadaient, formant le cortège du maître, Et lui sous le soleil, radieux, heureux d'être, Distribuait rubans et croix à pleines mains.

Les nouveaux décorés emplissaient les chemins.

La vieille garde était le Cabinet. En tête, Un soldat émergeait, et sa taille replète Sortait des rangs. Le sol sur lequel il portait, A chacun de ses pas ébranlé, cahotait. Napoléon-Grévy a pris pour habitude De parler au soldat. S'il voit la tête rude D'un vieux grognard au temps du Seize-Mai blessé, Il l'interroge, et, quand il s'aperçoit que c'est Quelque bon serviteur oublié dans le nombre, Il se fait un devoir de le tirer de l'ombre.

Napoléon-Grévy reconnut le gros homme.

« — Je t'ai vu quelque part, » lui dit-il. « On te nomme ? »
« — Léon. » Grévy reprit : « Ton pays ? » « — Cahors (Lot). »
« — Tu n'es pas décoré ? » « — Non. » « — Faidherbe est un sot. »
Et sur le frac noir qui le pinçait à la taille Le soldat montra qu'il n'avait pas de médaille Ni de croix.

Grévy fit retourner son cheval, Puis il vint à Faidherbe et lui dit : « — C'est très-mal De délaissier ainsi le serviteur fidèle. » Faidherbe, malade, tenait à peine en selle, Il fit battre un ban. Puis l'illustre chancelier : « — Soldats, reconnaissez, dit-il, pour chevalier Le fusilier Léon ! » Et le clairon en notes Joyeuses retentit.

Le soleil sur les bottes Des escadrons luisait. Presque étouffé, Léon. Prit la croix et la mit.... De nouveau le clairon Sonne, et le chancelier prend une voix sonore « — Comme le brigadier de Nadaud à Pandore — Disant : « — Reconnaissez, soldats, le chevalier De la Légion d'honneur Léon comme officier ! »

Et Léon rougissait ainsi qu'une tomate. Et dessinait dans l'air des gestes d'automate.....

On bat un nouveau ban et le grand-chancelier, Tenant entre ses mains la croix et son collier Et toussant, dit : « — Soldats... hum...! reconnaissez comme Commandeur l'officier Léon. »

Et le gros homme Se mettant le collier n'eut pour remerciement Que des larmes aux yeux avec un grognement. Ainsi que de douleur, on peut mourir de joie, Et sous trop de bonheur la force humaine ploie, Comme sous un fardeau trop lourd.

Le chancelier Parle : « — Reconnaissez comme grand-officier Le commandeur Léon... »

En recevant l'écharpe, Léon, que l'émotion rendait muet comme carpe, Ne dit rien, et soudain, pour la cinquième fois, Faidherbe reparla : « — Reconnaissez grand-croix... Hum... le grand-officier Léon... »

Dose trop forte!... Léon chancelle aux bras de Quentin, qui l'emporte.

Napoléon-Grévy, sur son cheval, Billard, Caracolait. Le front de l'auguste vieillard Reluisait du bonheur de la tâche remplie.... Il fut, à l'Elysée, embrasser Coralie...

EMILE MARCO DE SAINT-HILAIRE.

Le chef-d'œuvre de l'éditeur Rouff



Les prétendus Mémoires de M. Claude, Mémoires que M. Claude ne laissa jamais et qui, comme je l'ai déjà démontré, ne sont que le produit des rêveries hystériques criminelles du repris de justice Griscelli, ces prétendus Mémoires de M. Claude, dis-je, continuent leur chemin à travers le pays.

Certains journaux les donnent en feuilletons, et l'éditeur Rouff en publie une édition populaire illustrée.

Or mes révélations sur l'auteur de ces vilénies et sur sa moralité ne suffisent-elles pas?... Voulez-vous encore les propres aveux de cet auteur lui-même ?

Ecoutez!

Voici d'abord une lettre qu'il a cru bon de m'écrire, l'autre jour :

Monsieur A. Ponet,

Un de mes amis, arrivant de Corte, m'apprend que votre journal du... contient une page foudroyante contre de misérables folliculaires qui battent monnaie en publiant en feuilletons un livre que j'ai eu le tort de publier dans un moment d'aberration, et poussé par les ennemis de l'Empire, et contre moi.

Je vous pardonne... Dans votre fougue, vous en avez fait bien d'autres! Mais on faites-moi le plaisir de me donner les noms des journaux de la Ruine publique qui publient mon livre, ou prenez ma procuration et poursuivez-les devant les tribunaux pour publication d'un ouvrage sans autorisation de l'auteur.

Recevez l'assurance de mon dévouement.

GRISCELLI JACQUES,

à Vessani.

(Corse.)

Il est bien entendu que je n'ai que faire et de la procuration et du dévouement de M. Griscelli, dit baron Arthur de Rimini, dit M. Claude.

Voici maintenant comment ledit Griscelli raconte dans ses Mémoires d'un agent secret, qui ont servi de canevas aux prétendus Mémoires de M. Claude, l'un des petits accidents judiciaires auxquels j'ai fait naguère allusion et qui émaillèrent son existence :

Je quittai donc de nouveau mon village et me dirigeai vers Paris. En passant à Lyon, j'eus le malheur — oui, trois fois malheur — de rencontrer M. Meunier et sa fille, à qui j'avais donné des leçons d'armes. En me voyant, Louise et son père me sautèrent au cou, me conduisirent chez eux, me forcèrent en quelque sorte à coucher dans la chambre du jeune fils qui était en voyage.

Le soir, on me conduisit au théâtre. Le lendemain, ils voulurent me conduire à l'île-d'Amour, où le capitaine Meunier avait une campagne et où, malgré mes prières, il fallut passer quinze jours... Jeunes gens ou hommes mûrs qui me lisez, vous me pardonnerez, jour et nuit presque toujours seuls et en tête-à-tête avec une demoiselle très-jolie, très-aimable et très-spirituelle, d'avoir succombé!...

Joseph lui-même eût succombé devant la jeune Lyonnaise.

Les jours, les semaines et les mois s'écoulaient : Paris, ma femme, tout était oublié!... Une méchante femme que j'avais connue à Paris et qui me savait marié me vendit au commissaire de police, qui, malgré les prières du capitaine Meunier et de sa fille, m'arrêta et me conduisit en prison.

Interrogé et jugé, je fus condamné (sans plainte contre moi). L'acharnement du commissaire Berberin seul m'a valu un jugement à deux ans.

Je fus transporté dans la maison de Poissy.

Pendant ma captivité, M^{lle} Louise accouchait d'un garçon et rendait son âme à Dieu!!!

Tout cela n'est déjà pas mal.

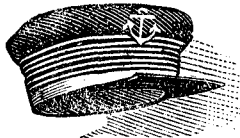
Et pourtant mes renseignements ne concordent guère avec ceux que donne Griscelli lui-même : un casier judiciaire qu'on m'a montré dans le temps attribuait à la condamnation ci-dessus une durée de trois ans plus longue et une cause un peu moins... galante.

Mais enfin ne chicanons point trop : De l'aveu même de l'auteur des prétendus *Mémoires de M. Claude*, cet auteur est un repris de justice autrefois condamné pour crime de droit commun.

Cela suffit, n'est-ce pas, pour juger la publication ?

A. PONET.

CONTROLEUR IN PARTIBUS



Le jeudi 5 janvier, à 6 heures environ du soir, la scène suivante se passait au bureau des tramways de la place des Cordeliers :

Un Monsieur est à la porte de ce bureau, où il se démène en faisant de grands gestes et en poussant à intervalles des grognements gutturaux. Il est flanqué de deux sergents de ville.

Le tramway de Villeurbanne arrive et s'arrête devant le bureau, et le conducteur Julien en descend pour faire viser sa feuille au contrôleur.

Dialogue :

LE MONSIEUR, au conducteur Julien. — Ah ! vous voilà, vous !... Voulez-vous bien me rendre mes 4 francs ?...

LE CONDUCTEUR JULIEN. — Vos 4 francs !... Quels 4 francs ?

LE MONSIEUR, élevant la voix au diapason glapissant. — Oui, mes 4 francs !... Sachez d'abord que je suis (fierement) le docteur Jantet... Vous m'avez mené, ce matin, à 9 heures, à Villeurbanne... Je vous ai donné 5 francs pour une place et une correspondance... La voilà cette correspondance. Il y a votre numéro dessus (Il montre le chiffre 5, qui n'est pas le numéro du conducteur, mais le prix exprimé en centimes d'une correspondance d'impériale)... Sur mes 5 francs, vous m'avez rendu 13 sous, et voilà tout... Vous me devez 4 francs... Vous allez me les rendre de suite. (Se rengorgeant) Je suis le docteur Jantet...

LE CONDUCTEUR JULIEN. — Je ne vous connais pas... Vous me dites que je vous ai mené ce matin : je n'en sais rien... Toujours est-il que, si sur 5 francs je ne vous ai rendu que 13 sous, vous auriez dû réclamer de suite, et non pas 8 ou 9 heures après...

LE MONSIEUR. — J'ai voulu vous éprouver (Textuel) !... Sergents, prenez le nom de ce conducteur !... J'ai voulu l'éprouver... (Avec prétention) Je suis le docteur Jantet... !

Bref, la scène avait attiré un très-grand nombre de curieux autour du bureau des tramways, et il y avait attroupement sur la voie publique. Le Monsieur élevait de plus en plus le verbe, dessinait des gestes de plus en plus extravagants et menaçait de plus en plus d'une plus active intervention des gardiens de la paix... L'heure du départ avait sonné, les voyageurs s'impatientsaient et trépignaient... Le conducteur Julien — qui, entre parenthèses, est depuis 11 ans dans la Compagnie lyonnaise sans qu'aucune plainte ait jamais été portée contre lui par qui que ce soit, — le conducteur Julien, voulant mettre fin au scandale, tira 4 francs de sa sacoche et, tout en protestant contre la violence qui lui était faite et contre une réclamation d'autant moins fondée en apparence qu'elle était plus tardive, donna les 4 francs au Monsieur, qui lui promit, en revanche, de le faire

mettre en prison, grâce, sans doute, à l'influence irrésistible attachée à ces deux mots : « docteur Jantet. »

Telle est la scène qui s'est passée le jeudi 5 janvier, à 9 heures environ du soir, au bureau des tramways de la place des Cordeliers.

Eh bien ! je m'inscris en faux contre l'identité des provocateurs de ladite scène.

Les gardiens de la paix d'abord étaient, évidemment, de faux gardiens de la paix. J'estime qu'il ne saurait y avoir dans le corps, si sagement recruté, des gardiens de la paix deux gardes assez imbéciles pour obéir ainsi à la réquisition désordonnée du premier venu et aller peser de l'autorité de leur uniforme dans un différend pécuniaire qui, à l'heure où il s'élevait surtout, ne regardait plus que le juge de paix, et non la police.

Quant au Monsieur qui prétendait être le docteur Jantet, c'était, à n'en pas douter, un pseudo-docteur Jantet.

Et les preuves dans ce sens abondent :

Le Monsieur était grossier et brutal vis-à-vis du conducteur Julien, auquel il parlait un langage qui eût fait rougir un marchand de nègres... Or le docteur Jantet est un républicain de vieille date pour qui tous les hommes sont frères...

Le Monsieur se vantait d'avoir voulu éprouver le conducteur, c'est-à-dire d'avoir joué à son endroit le rôle d'un agent secret... Or l'horreur du docteur Jantet pour les mouchards et la mouchardise est de notoriété publique, et je suis sûr qu'il ne consentirait jamais à faire le contrôle ou la police sur les tramways sans porter la casquette d'uniforme, qui lui irait, du reste, fort bien.

Le Monsieur, d'autre part, était trapu et avait la face bourgeoise... Or le docteur Jantet, si je ne m'abuse, est svelte, élancé et porteur d'une tête d'Adonis en vacances.

Le Monsieur se démenait comme un quidam qui aurait fait de nombreuses stations dans les comptoirs à zinc de l'agglomération lyonnaise... Or j'ai toujours entendu dire que le docteur Jantet était membre actif de la Société de tempérance...

Le Monsieur poussait des glapissements comme en pousserait un Iroquois qui aurait perdu l'anneau de son nez... Or il n'est personne qui n'ait cent fois apprécié la douceur, l'urbanité, le caractère sage, froid, méthodique et les façons de gentleman bon teint de ce prince de la science qui a nom le docteur Jantet.

Le Monsieur avait une tenue négligée et, notamment, un chapeau qui avait été de soie en 1808 et une redingote qui avait été de drap en 1823, l'an de la prise du Trocadéro... Or nul n'ignore la suprême et native élégance de cet émule de Trousseau qui s'appelle le docteur Jantet, auteur de plusieurs ouvrages médicaux, entre autres la *Politique radicale*, et qui est l'un des meilleurs clients de la maison Godchau, laquelle n'est pas au coin du quai.

Enfin le Monsieur n'a pas traité le conducteur Julien de *Jésuite*, ce qui serait nécessairement arrivé si ledit Monsieur eût été le docteur Jantet, les Jésuites, pour le docteur Jantet, étant la cause de tout nos maux, depuis le culottage des nez jusqu'à la maladie des pommes de terre.

Donc les sergents de ville n'étaient pas des sergents de ville, et le docteur Jantet n'était pas le docteur Jantet. Il y avait usurpation de titres et usurpation de qualités.

Cela ne fait pas doute pour moi.

Reste le conducteur Julien, qui a cédé à des scrupules exagérés et a eu tort de lâcher les 4 francs ainsi réclamés...

Pour mon compte, je me fusse borné à indiquer à ce contrôleur in partibus le chemin de... l'usine à douches qui est au delà de Monplaisir.

DANIEL.

UNE PAIRE DE FLEURETS



Je lis dans le *Petit Lyonnais* du 30 décembre 1881 :

LOTÉRIE DU DENIER DES ECOLES

La Société du Denier des écoles informe avec plaisir ses souscripteurs que l'appel qu'elle a adressé à la bienveillance du public a rencontré un fraternel écho. Tous les jours nous avons à inscrire de nouveaux lots au siège de la Société, rue Thomassin, 33, et c'est avec reconnaissance que nous enregistrons les noms de (suite des listes précédentes) :

MM. Lagrange, député du Rhône, papeterie riche.
VOLAND, une paire de fleurets...
Etc... Etc...

On sait ce que c'est que la Société du Denier des écoles : Une association ayant pour but de créer des écoles tout ce qu'il y a de plus libre et de plus laïque, où l'on enseignera que la religion du Christ est « une balançoire, » comme dit le président Cartier, et que ses ministres sont des imposteurs. Il y a lieu de penser, dès lors, que le M. Voland dont le nom figure ci-dessus à côté de celui du libre-penseur Lagrange et qui fait des dons aux écoles anti-religieuses n'est point le M. Voland professeur d'escrime dans diverses institutions religieuses de Lyon.

Et pourtant... une paire de fleurets !... Ce ne sont pas d'ordinaire les teneurs de livres qui font cadeau d'une paire de fleurets !...

J'informe M. Voland que j'ai vu plusieurs fois son nom trainé ainsi dans les journaux rouges en fort mauvaise compagnie et sous des titres bien... extravagants...

Si c'est un abus que l'on fait de sa signature, peut-être serait-il temps qu'il proteste, pour tranquilliser sa clientèle non radicale ni libre-penseuse.

RAOUL.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 7 janvier 1882.

La tenue du marché est déplorable : il règne une lassitude qui rend les affaires difficiles.

Les rentes sont faibles :
Le 3 % perd 40 centimes à 84,05.
Sur le 5 % on recule de 114,50 à 114,37.
L'action du *Crédit foncier de France* est un peu en recul, mais les capitalistes feront bien de profiter de ce moment pour acheter : on est revenu de 1785 à 1765.

L'action de la *Société française financière* est très-ferme à 1030.
L'*Hypothèque foncière* reçoit des ordres d'achats en obligations de 500 et qui rapportent 5 %, avec remboursement à 625.

On cote 755 sur la *Banque romaine*.
Les actions de la *Société nouvelle* sont à 800 coupon détaché.
A 710 on traite les actions de la *Grande Compagnie d'assurances*.
Les actions de la *Société générale de fournitures militaires* sont à 525.
Les expériences sur le nouveau système de bateaux adopté par la *Compagnie d'Alais au Rhône* se poursuivent.

BALLERO.

Le Gérant : Ch. MAURY.

Imprimerie Générale de Lyon, rue Condé, 30. — J.-E. Albert.

TIMBRE CAOUTCHOUC

ANCIENNE MAISON LEFÈVRE

Grand'Rue de la Croix-Rousse, 144

C. THIVOLLET

SUCCESEUR

Lyon, Cours de la Liberté, 87, Lyon

26 d. (15821)

ARMES

DE CHASSE & DE TIR

FABRIQUE & RÉPARATION

FOURNITURES & ÉCHANGE

CANON CHOKE-BORED A LONGUE PORTÉE

J. MULLER, 20, rue d'Algérie, 20, LYON

Abonnement sans frais à tous les journaux français & étrangers

V. FOURNIER, rue Confort, 14, LYON

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. — En conséquence, plus de bandage. Docteur GAILLARD, quai de la Charité, 1, Lyon.

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chlorure ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TRERUCIEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

FER ENCAUSSE

SOLUTION TITRÉE DE FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.

Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les bonnes Pharmacies

Vente en gros et Dépôt général : Coutellier, Paër & C^e

45, FAUB. MONTMARTRE, 45, PARIS

LYON : Vente en gros : Cherblanc, Lestra, Faivre ; au détail : Pharmacie des Terreaux, Pharmacie du Serpent, Mazade et Daloz, Monvenoux, Lioras.

CONTRE ANÉMIE

Chlorose, manque d'appétit

Prendre le vin Bertrand

Tonique par excellence

PHARMACIE DES ARCHERS

12, rue Confort, Lyon.

15 % Minimum REVENU CERTAIN

RIEN DES AFFAIRES DE BOURSE

Industrie nationale

IMMENSES DÉBOUCHÉS

Demandez Renseignements au

Comptoir de l'Agriculture et du Commerce

57, rue des Saints-Pères, Paris

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions).

PRIX MODÉRÉS

S'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 1216.

33, RUE DE FLEURUS PARIS

LIBRAIRIE ABEL PILON

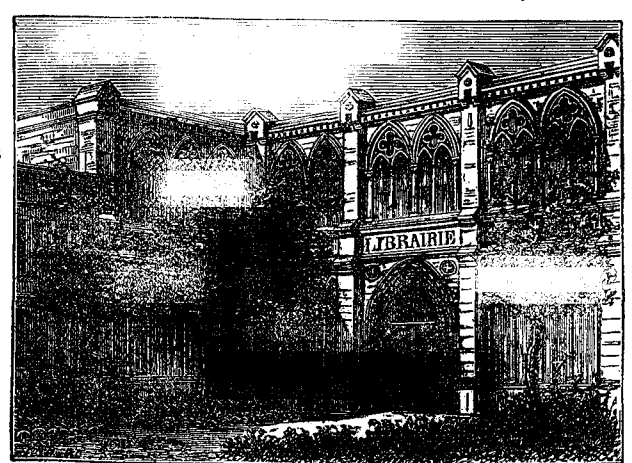
RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 104 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOL, 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres dont la vie et la santé nous coûtent tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que

LE SAUVEUR DES ENFANTS

Ce précieux remède se trouve chez son inventeur Léon BERTRAND, rue Confort, 12.

DÉTAIL : Pharm. Mazade et Daloz, rue d'Algérie, 14 ; pharm. Saint-Pothin, rue Bugeaud, 12 ; pharm. Basset, rue Saint-Alexandre, 9, à Saint-Just.

A Grenoble, pharmacies Chatrousse et Marcel ; à Saint-Etienne, pharmacie Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.

PRIX : 2 fr. 50 c.